



## Lettre d'information n° 13

Janvier 2021

### EDITO



Philippe RAOUL,  
Directeur

Je profite de cette première lettre d'informations de l'année 2021, pour vous adresser tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cette fin d'année 2020 a été marquée par de nombreux événements avec entre autres la conclusion des négociations des partenaires sociaux. Cet accord (Accord National Interprofessionnel, ANI) constitue une étape importante pour l'avenir des SSTI.

Cet accord entre représentants des employeurs et représentants des salariés a trouvé une issue positive pour une réforme fondée sur le consensus entre ces représentants.

Durant l'année 2020, notre fonctionnement a été quelque peu perturbé par la gestion de la crise sanitaire, mais nos équipes ont su répondre présent et accompagner nos adhérents dans cette gestion complexe. Il a fallu réinventer nos procédures et s'adapter (Webinaires, visioconférences, etc.).

Nous nous appuyons dans ce contexte sur notre réseau national « PRESANSE » pour communiquer sur nos missions et actions et avons été soutenu sur le plan médico-technique par notre médecin inspecteur régional.

La disponibilité et motivation de toutes nos équipes ont permis de maintenir le contact et développer ainsi une relation de proximité.

Nous poursuivons notre mission en espérant pouvoir continuer sur 2021 à vous satisfaire au mieux.

Bonne année à tous, BLOAVEZ MAD

### Panorama des subventions nationales

Pour lutter contre les risques les plus fréquents (chutes, TMS, risques psychosociaux, risques chimiques...), l'Assurance-Maladie - Risques Professionnels propose des subventions aux petites entreprises (moins de 50 salariés).

[En savoir plus](#)

### Guides et Fiches métiers pour les salariés et les employeurs

"Comment prévenir les risques de contamination ? Que faire pour assurer la protection des salariés ? Comment agir en cas de contamination ? Que faire lorsque l'on est cas contact ou que l'on présente des symptômes de contamination ?"

Le ministère du travail vient de mettre à jour les guides et fiches métiers destinés à "accompagner les employeurs et les salariés face au risque épidémique ainsi que deux fiches dédiées aux restaurants d'entreprise et à la gestion des cas contacts.

[Accédez aux guides et fiches métiers](#)

